



Etalle, mardi 16 août 2022

**Offre d'emploi : psychologue clinicien(ne)
CDD 6 mois avec déboucher sur CDI
Taux d'emploi 80 % (4/5 temps)**

Population : enfants et adolescents âgés de 3 à 25 ans, reconnus pour des troubles du comportement avec parfois un déficit intellectuel léger ou modéré surajouté et accueillis au sein de notre Service Résidentiel pour Jeunes. Ces jeunes relèvent d'un placement tantôt de la famille, tantôt volontaire avec suivi de divers services mandants et/ou partenaires, ou de placement judiciaire. Un travail individuel et/ou systémique est à réaliser avec le jeune, son entourage familial et les professionnels dans les divers environnements qu'il fréquente.

Il s'agit d'assurer le suivi psychologique des bénéficiaires sous forme d'entretiens et de bilans mais aussi d'appliquer les connaissances psychologiques cliniques en termes d'évaluation de l'enfant et de l'adolescent. Ce travail se veut opérationnel afin d'ouvrir des pistes aux autres professionnels (éducateurs, logopède, psychomotricienne, équipe médicale) dans leurs interventions avec les jeunes. Ce travail se fait en collaboration et répartition avec l'autre psychologue.

La fonction nécessite une polyvalence dans les interventions : administrer des tests, partager les observations, organiser des suivis individuels, alimenter le projet scolaire, organiser des contacts avec la famille et l'entourage ou le réseau professionnel de chaque situation. Dès lors, avec ses collègues, il faut organiser la répartition du travail à effectuer (administration, contacts éventuels, rapports) et la pertinence de comment et par qui chaque intervention est menée.

Un autre pôle du travail est l'accompagnement des résidents lors de rendez-vous à l'extérieur (avec le médecin psychiatre ; les référents sociaux ; les parents ; le réseau santé mentale, etc.).

Cahier des charges :

Entretiens individuels :

- suivis psychothérapeutiques ou guidances psychologiques ou entretiens de soutien :
- créer une relation inconditionnelle, affective, mais suffisamment distanciée pour ne pas être menaçante ;
- travailler sur l'histoire, les racines, afin d'en connaître les méandres et pouvoir, peut-être, travailler le deuil de certaines attentes qui ne seront jamais comblées ;
- offrir un moment privilégié et inconditionnel garant d'une valeur positive ;
- l'expression émotionnelle et le travail sur l'histoire de vie à travers des dessins, jeux, construction d'un arbre généalogique ;

- apprendre à passer d'une valeur matérielle à une valeur plus affective et relationnelle ;
- donner des pistes de travail aux intervenants qui gravitent autour de lui pour qu'il s'approprié son histoire et son récit de vie ;
- travailler autour de pertes relationnelles réelles et/ou vécues et adoption d'un comportement adéquat dans notre maisonnée ainsi qu'à l'extérieur en collaboration avec les équipes éducatives respectives (entretien type systémique/de famille adapté à la vie institutionnelle).
- Etc.

Réunions internes :

Les demandes d'entrée

- lecture et avis du dossier de demande d'entrée (ouverture sur les compléments d'informations nécessaires, réflexion sur l'adéquation des besoins du jeune et le fonctionnement de l'unité ciblée, etc.)
- présence à la réunion de demande d'entrée
- recueil des données pédagogiques, du parcours d'hébergement du jeune, de son histoire développementale, de son parcours scolaire et des éventuelles évaluations cognitives/apprentissages ;
- accueil du jeune pour visiter la maisonnée, lors de son arrivée, que ce soit en unité ou ailleurs.
- lors de la journée d'immersion et si pertinent : entretien semi-structuré et testing (à réaliser ou coordonner avec service extérieur), préparer le jeune à son arrivée ici, apporter un éclairage complémentaire pour décider de l'admission.

Les réunions cliniques, scolaires et de suivi

- équipe + : information sur le fonctionnement de l'enfant, sensibilisation aux isomorphismes, partage d'observations, faire cohabiter plusieurs hypothèses et permettre la complexification du travail, remise de conclusions/évolution du suivi individuel éventuel du jeune, attention portée sur les projets individualisés et moyens d'intervention éducatifs appliqués au quotidien, etc.
- réunion des équipes éducatives (sur demande)
- réunion médicale,
- réunion avec services extérieurs (à leur demande si elle est mandatée),
- discussion informelle avec l'éducateur référent,
- avec les mandants/ la famille, enseignant / PMS / éducateur scolaire, partenaires, réseau,
- réunion de staff le lundi matin
- etc.

Les réunions de l'équipe médicale

- participation à la réunion médicale du jeudi : prise de notes, avis, réflexion articulée avec le pédopsychiatre et équipe sur le traitement dans la stratégie globale de prise en charge
- élaboration d'outils (fiche d'observation de traitement, protocole d'évaluation de la Rilatine, fiche d'hospitalisation...)
- en cas d'hospitalisation psychiatrique : contact avec le service hospitalier, coordination des réunions avec l'éducateur et au besoin avec la famille, accompagnement du jeune, suivi des informations à l'équipe éducative.

Testing intellectuel et affectif

- compilation des données antérieures dans le dossier ou recherche extérieure
- passation après quelque temps d'installation du jeune / à la demande de l'équipe éducative / réactualisation en vue de demande d'allocations majorées ou de catégorie AVIQ
- remise des informations en réunion +, conseils éducatifs
- échange avec le jeune sur ses points faibles et points forts apparus dans le testing.

Réunions extérieures :

- réunions dans le cadre du réseau de soins en santé mentale pour enfants et adolescents Matilda.
- échanges avec les services d'Aide à la Jeunesse et le Bureau Régional de l'AVIQ de Libramont en vue d'établir un protocole de collaboration et renforcer la connaissance mutuelle des services.

Administratif :

- lecture du cahier de bord et dossier informatisé du jeune
- rapports de projet : relecture du rapport rédigé par l'éducateur référent du jeune – au besoin aide à la rédaction, avant l'expédition par le service social aux autorités subsidiaires ou mandantes. L'axe principal de travail est de veiller à l'élaboration avec l'équipe éducative d'un ou plusieurs projets individualisés, à court, moyen et long terme ainsi que son/leur suivi durant le séjour dans notre maisonnée.
- demande de renouvellement AVIQ handicap : argumentation.
- classement des dossiers à archiver .

Formation :

- Master en sciences psychologiques avec une orientation psychologie clinique ;
- une bonne connaissance du développement et de la psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent est indispensable ;
- une bonne connaissance des secteurs Handicap – Aide à la Jeunesse – Santé mentale est nécessaire ;
- une spécialisation enfance et adolescence et les troubles de l'attachement est un atout ;
- une expérience avec les enfants et adolescents porteurs de troubles du comportement, troubles psychiques est un atout ;
- une formation de 3^o cycle en psychothérapie est un avantage ;

- Bonne connaissance des outils informatiques ;
- Langues étrangères : le luxembourgeois ou le portugais sont un plus.

Candidature à remettre pour le vendredi 16 septembre 2022 à 23h59 par voie postale ou aux adresses courriels suivantes : direction@implaprovidence.be ; pedagogie@implaprovidence.be ; logistique@implaprovidence.be

Une première réflexion écrite est à réaliser en ligne dès réception de votre candidature. Un entretien sur site sera organisé le lundi 19 septembre ou le mercredi 21 septembre 2022.